

TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

Avec l'École supérieure d'art
et de design des Pyrénées,
encouragez la jeune création
en Béarn et en Bigorre !



ÉSAD·PYRÉNÉES

SOMMAIRE

- 5** Qu'est-ce que la taxe d'apprentissage ?
- 6** L'école supérieure d'art et de design des Pyrénées en bref
- 12** Pourquoi faire le choix de l'ÉSAD Pyrénées ?
- 13** Comment verser le solde de votre taxe d'apprentissage à l'école ?





Deux étudiantes de l'ÉSAD Pyrénées présentant leurs travaux à une visiteuse lors de la journée portes ouvertes, janvier 2022. Crédit Photo : Audrey Laborde, étudiante en 5^e année de design graphique multimédia.



Gaëlle Milhas, DNSEP Design graphique & multimedia, juin 2021, ÉSAD Pyrénées, site de Pau.
Crédit photo : Nathalie Kagan

La taxe d'apprentissage participe au financement de l'apprentissage et des formations technologiques et professionnelles.

Elle est un enjeu essentiel pour l'enseignement supérieur public et le développement de compétences de pointe sur le territoire.

Votre entreprise a le choix de l'établissement bénéficiaire du solde de la taxe d'apprentissage et peut l'attribuer à l'ÉSAD Pyrénées, en tant qu'établissement supérieur artistique.



Au cœur du Béarn et de la Bigorre, l'ÉSAD Pyrénées est un établissement public d'enseignement supérieur qui remplit deux missions d'intérêt général.

Formation professionnelle de haut niveau

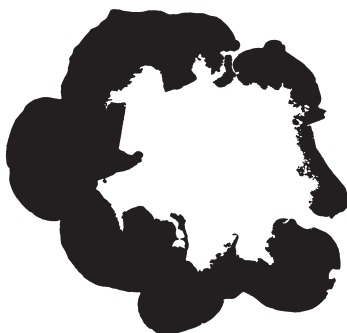
L'école forme dans les domaines de l'art, l'art-céramique à Tarbes, et du design graphique multimédia à Pau.

Elle dispense des formations post-bac reconnues nationalement et internationalement :

- DNA : Diplôme National d'Art (Bac +3 – équivalent Licence)
- DNSEP : Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (Bac +5 – équivalent Master)

Enseignements pour le public

La deuxième vocation de l'ÉSAD Pyrénées est d'offrir au plus grand nombre un accès à l'éducation artistique. Dans ce cadre, elle propose à tous — petits et grands — d'accéder à la pratique des arts plastiques au moyen d'ateliers et cours publics dispensés par des professionnels.





Une école active sur le territoire...

L'ÉSAD Pyrénées s'inscrit dans un réseau actif de structures culturelles et artistiques des agglomérations paloise et tarbaise.

Investie dans des projets ancrés sur le territoire en lien avec les services publics et les milieux associatifs et universitaires locaux, l'ÉSAD Pyrénées renforce également ses relations avec les entreprises qui s'intéressent à la création, à l'innovation et à la recherche, et qui ont conscience de l'apport de l'art et du design dans l'évolution de la société.

L'école tisse en permanence de nouveaux partenariats permettant aux entreprises de bénéficier de compétences professionnelles complémentaires et aux étudiants d'aiguiser leurs futures pratiques professionnelles.

... qui s'inscrit dans un réseau international

Située à un carrefour transfrontalier, l'ÉSAD Pyrénées renforce chaque année un peu plus ses liens avec des partenaires espagnols.

Elle étend également son ouverture en envoyant des étudiants suivre une partie de leur cursus dans d'autres écoles supérieures d'art et de design européennes, grâce au programme Erasmus.

Elle accueille des étudiants étrangers, et permet l'obtention d'un double diplôme franco-polonais.



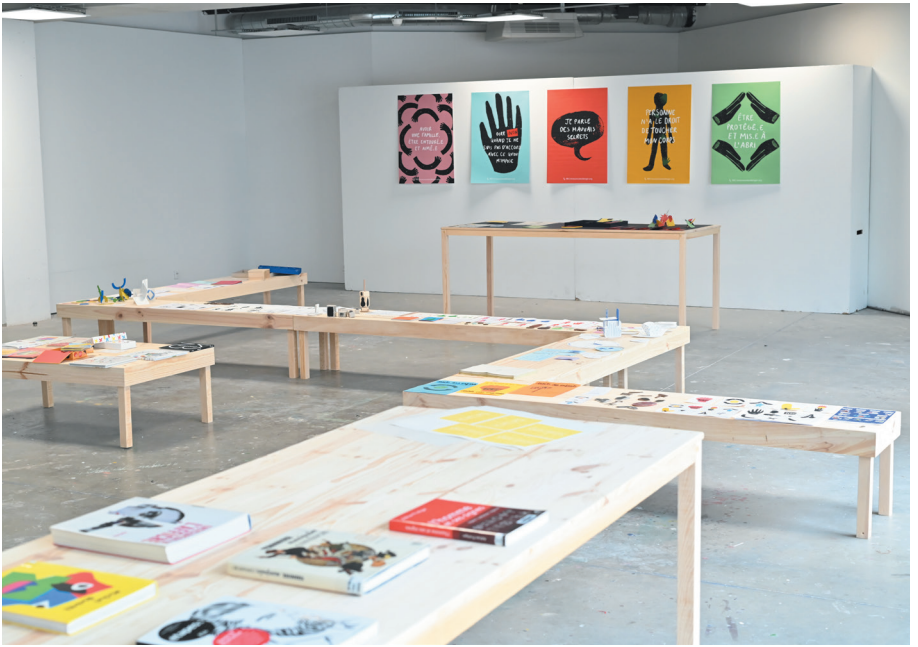
Workshop sérigraphie avec Ivan Bléhaut au Bel Ordinaire, décembre 2021.
Crédit photo : Nathalie Kagan



Yetta Charpentier, DNA Art, juin 2021, ÉSAD Pyrénées, site de Pau.
Crédit photo : Nathalie Kagan



Alice Bodin, DNSEP Art, 2020, ÉSAD Pyrénées, site de Tarbes.



Lucie Roche, DNSEP Design graphique & multimédia, juin 2021, ÉSAD Pyrénées, site de Pau.
Crédit photo : Nathalie Kagan

En soutenant l'ÉSAD Pyrénées, votre entreprise contribue à la formation de professionnels à même de se confronter aux enjeux des transitions sociale et environnementale.

Ces professionnels sont une richesse pour notre territoire, un gage d'avenir pour l'économie locale. Ils sont les futurs artistes, designers graphiques, communicants et managers de votre entreprise. Ils innovent sur les métiers culturels d'aujourd'hui et inventent les métiers de demain.

Le financement d'un équipement qualitatif

Chaque année, la taxe d'apprentissage permet de financer sur les deux sites l'achat ou la remise en état :

- d'équipement et matériel technique de pointe pour les enseignements (informatique, photographie, vidéo, four céramique...)
- de machines-outils pour les ateliers de construction.

Ces équipements jouent un rôle déterminant dans les formations d'excellence dispensées à l'ÉSAD Pyrénées.

Un lien entre vous et nous

Faire le choix de l'ÉSAD Pyrénées, c'est permettre à votre entreprise d'établir un lien avec le monde de la création, ses étudiants, ses enseignants et ses chercheurs. Vous contribuez ainsi à l'inclusion de l'art dans toutes les thématiques de notre société.

Grâce à ce lien, votre entreprise sera associée aux événements de l'école et vous recevrez des invitations à nos conférences et expositions.

Vous avez jusqu'au 31 mai 2022 pour affecter le solde de votre taxe d'apprentissage à l'ÉSAD Pyrénées

Il suffit de flécher le versement du solde (13 %), en indiquant :

- le montant à verser
- le nom de notre établissement : École supérieure d'art et de design des Pyrénées
- le numéro d'habilitation appelé UAI : 0642089Y



Par chèque

1. Veuillez établir votre chèque libellé à l'ordre du Trésor public
2. Nous l'adresser par courrier :

*ÉSAD Pyrénées
À l'attention de Julie PRIEU
2 rue Mathieu Lalanne 64000 PAU*

N'oubliez pas de nous indiquer :
- qu'il s'agit du versement de la taxe d'apprentissage
- le nom de votre entreprise
- le numéro de SIRET
- un contact auquel sera adressé le reçu libératoire attestant le versement.

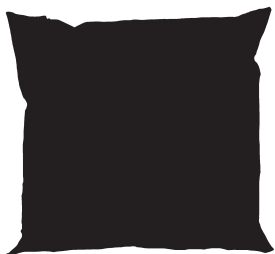
Par virement

1. Veuillez nous adresser un mail à tarbes@esad-pyrenees.fr afin de recevoir en retour nos informations bancaires.
2. Effectuer le virement en indiquant « Taxe d'apprentissage » dans le libellé du virement.
3. Nous refaire un mail confirmant le versement de la taxe d'apprentissage et contenant les informations suivantes :
 - le nom de votre entreprise
 - le numéro de SIRET
 - le montant du solde de la taxe d'apprentissage
 - un contact auquel sera adressé le reçu libératoire attestant le versement.



MERCI

JE SUIS UN GRAND ARTISTE



**École supérieure d'art
et de design des Pyrénées**

à **Pau** : 2 rue Mathieu Lalanne 64000
+33 (0) 5 59 02 20 06
pau@esad-pyrenees.fr

à **Tarbes** : Jardin Massey,
place Henri Borde 65000
+33 (0) 5 62 93 10 31
tarbes@esad-pyrenees.fr

esad-pyrenees.fr

**ESAD PYRÉNÉES
ESAD PYRÉNÉES
ESAD PYRÉNÉES
ESAD PYRÉNÉES
ESAD PYRÉNÉES
ESAD PYRÉNÉES**